

## Comment renouveler mon certificat expiré ?



Votre certificat est **valide 3 ans**, passé ce délai vous devrez impérativement le renouveler selon la procédure initiée lors de votre 1<sup>er</sup> enregistrement. Pendant le délai de renouvellement, vous ne pourrez plus accéder à la plateforme jesignexpert.com, et toutes les collectes en attente de votre signature seront temporairement suspendues. Pas de panique, vous pourrez y accéder à nouveau dès que votre certificat sera renouvelé. Vos collaborateurs ayant délégation et dont le certificat est encore valide en cas de délégation de signature, pourront continuer à utiliser jesignexpert.com. La révocation ou expiration de votre certificat n'implique pas le blocage de la plateforme pour vos utilisateurs ou clients qui pourront signer les documents.

### **Que se passe-t-il si mon certificat est expiré ou révoqué ?**

Lors de la connexion à votre espace privé, une page d'information vous invitant à renouveler votre certificat apparaîtra. Il suffira de suivre les indications.

**Votre certificat électronique a expiré ou a été révoqué**

Le certificat électronique associé à votre compte jesignexpert.com a expiré ou a été révoqué.

Si vous n'avez pas connaissance des raisons de cette mise à jour, nous vous invitons à contacter le support Universign ([support@universign.eu](mailto:support@universign.eu)).

Nous vous conseillons de réaliser une nouvelle demande de certificat en vérifiant les informations ci-dessous afin de continuer à utiliser la plateforme jesignexpert.com.

Les collectes en attente de votre signature sont temporairement suspendues et pourront être signées une fois votre nouveau certificat créé.

Vous pourrez de nouveau accéder à l'ensemble de vos collectes après le renouvellement de votre certificat.

**N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et de votre smartphone**

Prénom	<input type="text" value="Simon"/>
Nom	<input type="text" value="Brunet"/>
Adresse Email	<input type="text" value="simon.brunet.reellant+test@gmail.com"/>
Cabinets	<input type="text" value="✓ Espace ECMA-PARIS"/>
Téléphone Mobile*	<input type="text"/>

Lorsque vous cliquerez sur poursuivre, vous serez redirigé sur le site de notre tiers de confiance Universign afin d'initier une nouvelle demande de certificat personnel de signature électronique sécurisé.



**N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité, smartphone et identifiant/ mot de passe comptexpert.**



**Ma carte nationale d'identité a expiré depuis mon dernier enregistrement, que dois-je faire pour ne pas être bloqué ?**

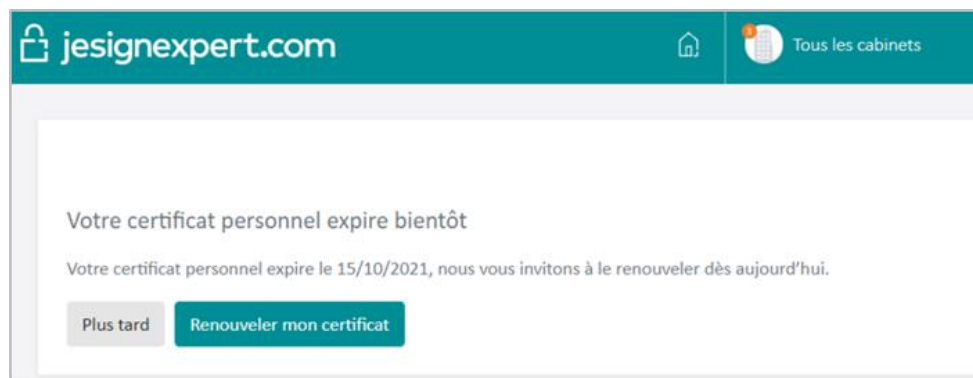
Pas de panique, il existe une prolongation de la validité de la CNI dans certains cas. Découvrez les conditions d'application de cette prolongation sur le site du ministère de l'intérieur. Nota bene : cette prolongation n'est valable que pour la CNI pas pour le passeport.

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/quelle-duree-validite-carte-identite>

**N'attendez pas la dernière minute pour mettre à jour vos papiers d'identité, faites-le dès maintenant même si vous rentrez dans les critères d'éligibilité de la prolongation de validité !**

**Est-il possible de recevoir une notification de rappel d'expiration de mon certificat ?**

Oui, vous recevrez 4 emails de rappel à 30, 15, 7, et 1 jours avant expiration de votre certificat. De plus lors de vos connexions, vous serez systématiquement invité à le renouveler jusqu'à ce que l'action soit réalisée. Vous pourrez le faire immédiatement ou plus tard. Mais ne tardez pas trop, cela vous évitera d'être bloqué surtout si vous avez un document à signer en urgence.



**La nouvelle carte nationale d'identité est-elle prise en compte dans le cadre d'un nouvel enregistrement ou d'un renouvellement de certificat ?**

Actuellement la nouvelle CNI n'est pas encore prise en compte dans le cadre de la création de votre certificat, la vérification automatique ne pourra pas être effectuée. Une vérification manuelle pourra néanmoins être réalisée si vous continuez votre enregistrement sans prendre en compte le message affiché ici en rouge en cliquant sur « continuer » pour soumettre votre pièce d'identité.

**Veillez télécharger la photo du verso de la pièce d'identité**

Nos services vérifieront la validité de votre pièce.

Le document doit être en couleur, au format jpg, jpeg, png ou pdf, lisible et contenir l'intégralité de la face présentée.  
Vous pouvez zoomer ou dézoomer votre document, le faire pivoter, ajuster la taille et revenir au document d'origine.



Soumettre

La pièce d'identité n'est pas du type indiqué.

Recommencer Continuer ?

Abandonner



Je me connecte !